

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

<b>1 Intitulé du module</b>		<b>Méthodologie d'intervention en service social,</b>		<b>2018-2019</b>
<b>Code</b> T.TS.SO354.E7S.F.19	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b> 10	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> anglais <input checked="" type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais			
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres				
<b>Autres prérequis</b>				
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>				
<b>Compétences génériques selon le référentiel des compétences Bachelor</b>				
<b>7 Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre</b>				
7.1 S'engager, s'impliquer dans l'action				
7.2 Analyser et prendre en compte sa propre implication professionnelle dans la situation				
7.5 Construire et mettre en oeuvre un projet d'intervention				
<b>Compétence(s) secondaire(s) selon le référentiel des compétences Bachelor</b>				
<b>9 Evaluer et réorienter l'action</b>				
9.1 Evaluer le processus et le résultat de son action en référence aux finalités, buts, objectifs et moyens				
<b>10 Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les divers acteurs sociaux</b>				
<b>Objectifs d'apprentissage du module</b>				
(1) Connaître les principales dimensions de la politique sociale et de l'environnement institutionnel nécessaires au développement de la pratique professionnelle;				
(2) Connaître les principales méthodes du travail social individuel et collectif (information et orientation, médiation, approche par projets et par objectifs, spécificités du travail social contraint, travail social sous mandat, modalités du travail en urgence);				
(3) Etre capable d'utiliser des outils d'intervention relationnels, administratifs et financiers propres au service social (entretiens, déroulement des prises en charge, écrits professionnels, gestion de dossiers, techniques administratives et budgétaires, pratique des assurances sociales, accompagnement au désendettement, contrat, reconnaissance et défense des droits sociaux des usager-e-s, outils informatiques, supports pédagogiques à l'action sociale).				
<b>5 Contenu et formes d'enseignement *</b>				
<b>Contenu</b>				
Nous avons pris le parti de relier cet enseignement sur les méthodes et les techniques à une thématique centrale : la famille. A travers l'analyse de ses mutations, nous montrons comment se développe les politiques publiques familiales, quels sont ses effets pour les familles et les professionnel-le-s, quelles sont les modalités de prise en charge à promouvoir pour répondre aux nouvelles problématiques sociales qu'elles rencontrent et aussi les outils dont les professionnel-le-s disposent pour les accompagner.				
Le module comprend plusieurs parties articulées entre elles : écriture professionnelle et techniques administratives, politique familiale, interventions socio-éducatives avec ou sans mandat de justice, droit de la famille, médiation familiale et judiciaire, pose d'objectifs et évaluation dans les contrats avec les usager-ère-s, droit du contrat, rapport à l'argent dans la relation d'aide et méthodologie du désendettement.				
<b>Méthodes d'enseignement et d'apprentissage</b>				
- Favoriser un mode interactif;				
- Développer les regards croisés entre expert-e-s, professionnel-le-s, enseignant-e-s et étudiant-e-s;				
- Cours, travail en sous-groupes, utilisation concrète de supports à l'action, échanges avec des praticien-ne-s, analyses de situation, etc.				
<b>Enseignant-e-s</b> : Elvia Cambier, Esther Dubath Bouvier, Maria Fuchs Castro, Rémy Kammermann, Julien Maret, Stéphane Michaud, Odile Muller-Chennaz, Bruno Munari, Marie-Brigitte Royer, Céline Sana-Oppliger, Magali Schneider et Sophie Rodari.				

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \* Evaluations orale, écrite, projet

L'évaluation du module se décompose en trois parties :

- contrôle de connaissances individuel et oral sur le droit de la famille (30 points);
- travail d'élaboration avec jeu de rôle dans le cadre du cours médiation et projet (20 points);
- travail écrit par groupe de trois sur la thématique des difficultés financières à partir de deux entretiens réalisés auprès de personnes de votre choix (50 points).

**La présence et la participation aux cours et ateliers/séminaires sont obligatoires et font partie des modalités d'évaluation et de validation du module.** Les directives de travail et les critères sont communiqués **au début du module**. Les conditions d'évaluation sont portées à la connaissance des étudiant-e-s au plus tard lors de la présentation du module.

Pour que le module soit validé, l'étudiant-e doit obtenir une **note comprise entre A et E** (minimum 60 points) **et** obtenir au **moins 30 points pour le dossier**. L'étudiant-e qui obtient moins de 60 points au module **ou** moins de 30 points au dossier (même avec >60 points au total) obtient F au module (échec).

En cas d'absence-s répétées, d'absence à une évaluation ou de non reddition d'un travail écrit dans les délais fixés, **sans justification certifiée**, l'étudiant-e obtient F au module (échec) (cf Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social, art. 22, al. 2).

### Modalité de répétition

L'étudiant-e qui obtient une note F au module devra fréquenter à nouveau les enseignements du module E7 et se présenter aux évaluations l'année académique suivante.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et l'exclusion de la filière est prononcée (cf Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social, art. 25, al. 1, let. b).

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

### Autres modalités de remédiation

## 8 Remarques

## 9 Bibliographie

- Cambier, E. (2005). Atelier-bilan "histoire de vie, argent et dettes" : essai de pédagogie du projet dans une démarche de désendettement : approche exploratoire. Mémoire de Licence de l'Université de Genève.
- Delay, C. & Frauenfelder, A. (2013). Ce que "bien éduquer" veut dire : tensions et malentendus de classe entre familles et professionnels de l'encadrement (école, protection de l'enfante). *Déviance et société*, (37(2)), 181-206.
- Delessert, Y. (2018). Mineurs confiés : risques majeurs ? : étude de droit suisse sur la responsabilité civile, contractuelle et pénale des adultes qui prennent en charge des mineurs hors du cadre familial. Genève : IES édition
- Guyot Mégard, S. (2004). Ecrire sur l'expérience professionnelle : un moyen de formation ? L'activité d'écriture d'un rapport de stage dans le cadre d'une formation professionnelle en travail social. Mémoire de Licence de l'Université de Genève.
- Hardy, G. (2012; 1ère édition 2001). S'il te plaît, ne m'aide pas: L'aide sous injonction administrative ou judiciaire. Toulouse, France: ERES
- Jenni, S., Meierhofer, E. & Weigand, E. (2011). Au secours, j'ai des dettes ! : Poursuites, saisies et faillites : le guide du créancier et du débiteur . Lausanne : Ed. Plus.
- Pasquier Rossier, S. (2009). La famille et ses droits : autorité parentale, entretien des enfants, mineurs en société, etc. Lausanne : Ed. Plus.
- Rodari, S. & Bachmann, L. (2018). L'imbrication heuristique entre terrain, recherche et enseignement. Le rapport à l'argent des AS face à des situations de surendettement. Dans : M. Battaglini & al., *Enquêter, former, publier au coeur de la cité (173-191)*. Genève : IES Editions
- Vouillamoz Galland, M. (2010). *Processus de formalisation de l'aide sociale individuelle*. Obligation de contracter et pédagogie du projet: des logiques antinomiques au service de l'émancipation ou de l'assujettissement des publics assistés? Mémoire de fin d'études HES. Genève: Hets. *Prix Alethéia 2011*.

## 10 Enseignants

Rodari Sophie

**Nom du responsable de module \***  
Sophie Rodari

**Descriptif validé le \***  
18 février 2019

**Descriptif validé par \***  
Alain Barbosa, responsable de filière